

exercice 2019



Compte-rendu administratif et financier

Commune de Presinge
juin 2020



C'est avec plaisir que je vous présente le compte-rendu administratif et financier portant sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2019, et ce en conformité avec la loi sur l'administration des communes du 12 avril 1984. Les comptes annuels 2019 sont à nouveau établis selon le référentiel comptable MCH2 avec toutes ses annexes. Ce système est dorénavant très bien maîtrisé par la secrétaire générale épaulée par la fiduciaire Chavaz SA. Le résultat des comptes 2019 est plus élevé que le budget et s'explique principalement par des charges de biens et services non engagés, par contre les revenus fiscaux sont bien inférieurs à ceux des dernières années comptables (CHF -500'000 par rapport à 2018). Cependant, par rapport au budget 2019 voté, il apparaît tout de même que les revenus sont supérieurs de 0,6% alors que les charges ont diminué de 9,9%, malgré la forte augmentation des amortissements des nombreux travaux engagés. Ces résultats montrent que les finances de l'administration communale de Presinge sont toujours saines et suffisantes pour réaliser les investissements que le conseil municipal a votés. D'ailleurs, lors de la préparation du budget 2020 en automne dernier, la commission des finances a proposé de diminuer le centime additionnel d'un point pour passer de 41 à 40 centimes. Cette baisse du centime se justifie par dix années fiscales présentant des excédents non négligeables. Cette baisse du centime demandée met aussi en évidence la bonne maîtrise des finances communales par l'Exécutif. Le centime additionnel se renégocie chaque année lors du vote du budget et, selon l'état des revenus des prochaines années, une réévaluation du taux au sein de la commission des finances sera envisagée.

Comme je vous l'ai annoncé, les comptes annuels de la commune sont actuellement sains, ce qui a permis d'entamer de grands chantiers de construction et de rénovation pour les deux prochaines années. Ainsi, les travaux de rénovation de la toiture de l'immeuble 17-21 Louvière ont débuté en automne lors du départ en migration des hirondelles et doivent se poursuivre jusqu'en mars 2020. L'enveloppe totale de cette réfection est de CHF 800'000, coût important dû essentiellement par l'installation d'une couverture provisoire totale en cette saison hivernale. L'ensemble de l'isolation, de la sous-couverture, des velux, des tuiles et de la ferblanterie est remplacé. Des panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude sont aussi prévus. Le second grand chantier est la rénovation des dépendances de la ferme Gallay. Le conseil municipal s'est engagé à poursuivre ce magnifique projet en votant un crédit d'investissement de CHF 6 mio. Cette réfection sera la troisième phase de rénovation marquant l'entrée ouest du village de Presinge. La première étape fut, en 2007, la transformation par la Commune de la ferme Gallay et de ses écuries en logements. La deuxième phase a consisté en la rénovation du Poney Club de Presinge, réalisée en 2017 et 2018, financée par celui-ci. Enfin, cette troisième et tant attendue réhabilitation permettra de créer trois salles de sociétés et six appartements locatifs. L'ensemble des bâtiments est protégé et répertorié à l'inventaire du patrimoine architectural. Durant l'automne, le bureau Dubouchet, Contat, Aeby SA, a été retenu comme lauréat du concours pour la maîtrise d'œuvre du projet. Les architectes se sont déjà attelés à préparer les soumissions du gros œuvre pour démarrer le chantier au printemps 2020.

Quant au projet du développement villageois et son PLQ (plan localisé de quartier), celui-ci a fait le tour des différents services de l'état et a demandé passablement de modifications (toiletage) par certains d'entre eux. Durant l'été, avec les architectes, nous avons présenté et défendu le projet devant la commission de l'urbanisme qui nous a félicités pour ce projet d'une excellente qualité architecturale et pour sa bonne insertion dans le paysage existant et son environnement actuel.

La mission des architectes pour l'année 2019 était de répondre, de modifier et d'être en phase avec les remarques des commissions, pour une dépose du document en synthèse finale. Malgré un suivi méticuleux et un travail sans relâche des architectes, le dossier a pris du retard suite à une modification de zone du parcellaire. Certaines limites ont dû être modifiées afin d'insérer l'ensemble des immeubles projetés en zone 4B de développement, ce qui n'était pas le cas avec la zone 4B protégée. Le projet devrait partir en enquête publique durant l'été 2020, affaire à suivre...

L'année 2019 a été marquée par l'urgence climatique. Les nombreuses grèves et manifestations organisées par les jeunes démontrent cette menace. Vu l'intérêt des jeunes à cette problématique et afin de mieux comprendre leur démarche, la Mairie a proposé d'inviter au 1er août un jeune militant, M. Quentin Knight. Il nous a fait l'honneur d'être présent à cette manifestation pour nous transmettre son message d'alerte.

L'administration a, à nouveau, octroyé plus de 250 chèques TPG aux habitants de Presinge, plaçant la commune comme la plus généreuse dans cette offre favorisant

les transports en commun. La subvention communale pour l'achat d'un vélo à assistance électrique a été maintenue en 2019 et a aussi connu également un franc succès.

Au niveau de l'administration communale, M. Dominique Roulin a pris sa retraite en fin d'année après 19 ans de travail à l'accueil de la mairie. Les autorités le remercient pour tout ce temps passé au service de la communauté et lui souhaitent une très longue et heureuse retraite. Il a été remplacé en décembre par Mme Sandrine Carrat.

M. Patrice Mugny a quitté ses fonctions d'adjoint pour des raisons personnelles à la fin septembre, laissant l'Exécutif fonctionner à deux personnes jusqu'à la fin de la législature.

Enfin, la législature 2015-2020 se termine bientôt, avec les prochaines élections prévues en mars 2020. Les listes électorales pour les nouveaux candidats au conseil municipal se sont créées durant cet automne et devront être déposées en tout début d'année. Pour ma part, je me suis représenté en tant que maire avec deux nouveaux adjoints pour poursuivre les nombreux projets en cours et pour faire sortir de terre notre développement villageois tant attendu!

Je tiens particulièrement à remercier mes collègues adjoints, MM. André Carrat et Patrice Mugny, la secrétaire générale et l'ensemble du personnel communal pour leur travail et leur soutien durant toute cette année 2019.

Serge Broquard,
maire

Exécutif

Maire
Serge Broquard
rte de la Louvière 57
Adjoint
André Carrat
rte de la Louvière 81A
Adjoint
Patrice Mugny
rte des Eaux-Belles 36

Conseil Municipal

Benjamin Ackermann
ch. des Chevêches 1
Jean-François Beausoleil
rte de la Louvière 13
Christophe Bongard
ch. des Jonchets 10
Pierre Coppo
ch. des Chevêches 1
Rémy Durafour
rte de la Louvière 1
Blaise Loup
ch. des Cordonnières 8
Paulo Rodrigues da Guerra
ch. des Jonchets 14
Jacques-André Romand
La Renfile 1
Emmanuelle Spinedi
ch. des Cordonnières 16
Joseph-Marie Thorens
ch. des Cordonnières 6
Patricia Velati Thiriet
rte de la Louvière 21

Fonctions Administratives

Administration générale et finance

Maire
Serge Broquard
Adjoint
André Carrat
Adjoint
Patrice Mugny

Secrétariat de mairie

Caroline Radice
Martine Gremion Engeler
Dominique Roulin

Comptabilité

Fiduciaire Chavaz SA
Caroline Radice

Etat Civil à Chêne-Bougeries

Officier de l'état civil, responsable
Pascale Fournier
Officier de l'état civil
Maïka Bertocchi
Officier de l'état civil
Mireille Oberson
Officier de l'état civil
Stéphanie Sigg
Secrétaire de l'état civil
Sonia Grubacic

Commission Sociale-Ecole

président :
SPINEDI Emmanuelle
maire/adjoint :
MUGNY Patrice
(jusqu'en septembre 2019)
membres :
VELATI THIRIET Patricia
DURAFOUR Rémy
LOUP Blaise
THORENS Joseph-Marie

Commission Manifestations

président :
VELATI THIRIET Patricia
maire/adjoint :
MUGNY Patrice
membres :
ACKERMANN Benjamin
DURAFOUR Rémy

Commission Bâtiments

président :
COPPO Pierre
maire/adjoint :
BROQUARD Serge
membres :
RODRIGUES DA GUERRA Paulo
BONGARD Christophe

Commission Environnement et Sécurité civile

président :
ACKERMANN Benjamin
maire/adjoint :
CARRAT André
membres :
BONGARD Christophe
THORENS Joseph-Marie

Commission Finances

président :
ROMAND Jacques-André
maire/adjoint :
BROQUARD Serge
membres :
COPPO Pierre
BEAUSOLEIL Jean-François

Commission Aménagement du territoire Développement villageois

président :
LOUP Blaise
maire/adjoint :
BROQUARD Serge
membres :
BEAUSOLEIL Jean-François
RODRIGUES DA GUERRA Paulo
ROMAND Jacques-André
SPINEDI Emmanuelle





L'année 2019 a été centrée sur les règlements.
La commission des routes a étudié les règlements sur la mobilité douce et celui de la gestion des déchets.
Elle a effectué des modifications sur le règlement de la mobilité douce que les conseillers ont acceptées telle la durée de 5 ans d'attente pour l'octroi d'une nouvelle subvention à l'achat d'un VAE neuf.
Elle a aussi mis en route le projet du règlement de la gestion des déchets.
Je tiens à remercier mes deux collègues de commission pour la bonne collaboration que nous avons eue pendant ces 5 années de législature et leur souhaite une bonne continuation dans leur fonction de conseiller municipal.
Enfin, je félicite chaleureusement nos nouveaux conseillers pour leur élection et suis certain qu'ils sauront s'acquitter honorairement et de façon exemplaire de leurs nouvelles tâches qui serviront à préserver tout ce qui fait que Presinge est une commune où il fait bon vivre.

Benjamin Ackermann
président

L'Espace de Vie Enfantine « Graines de Patenailles » situé sur la commune de Puffling accueille depuis un peu plus de quatre ans des enfants de la commune de Puffling, de Choulex et de Presinge.

Huit jeunes habitants de Presinge âgés entre 4 mois et 4 ans sont accueillis chaque jour dans nos locaux. Ils sont inscrits soit à la crèche soit au jardin d'enfants. Ils évoluent dans un environnement campagnard et villageois et bénéficient d'un encadrement enrichissant et stimulant. Nos projets pédagogiques s'articulent autour de l'environnement et de l'intergénérationnel.
Une journée type à la crèche débute entre 7h30 et 9h00 avec l'accueil des familles. Les parents passent le relais à l'équipe éducative et transmettent les informations importantes.

La salle est aménagée afin que les enfants puissent jouer librement selon leurs envies et leurs centres d'intérêts. Ils passent alors de la construction d'un train à la réalisation d'un puzzle pour continuer avec le jeu de la dinette ou par un dessin.

Une collation équilibrée est ensuite proposée aux enfants avant qu'ils se rassemblent pour « la réunion ». C'est un moment convivial d'échanges durant lequel ils chantent et écoutent des histoires.

Les enfants poursuivent leur journée avec une activité structurée qui peut être motrice, créative, cognitive ou sensorielle. Chaque enfant évolue à son rythme et est accompagné par l'adulte. L'objectif premier est que l'enfant prenne du plaisir dans ses apprentissages et ses découvertes.

Le repas est ensuite servi, soit en individuel pour les plus jeunes soit en collectivité pour les plus grands. C'est l'occasion pour les enfants d'échanger entre eux et de découvrir de nouveaux aliments.

Un moment de repos leur est ensuite réservé afin qu'ils fassent le plein d'énergie pour l'après-midi. Les enfants sortent une fois par jour afin de se dépenser et s'oxygéner. Des sorties à la ludothèque, à la bibliothèque ou à la salle de gym sont régulièrement proposées.

La journée se termine avec un goûter et l'arrivée des parents entre 16h30 et 18h15. C'est au tour de l'équipe éducative de transmettre les informations de la journée et de passer le relais aux parents pour que la continuité entre la crèche et la maison se fasse en douceur.

Géraldine LEGRAND,
directrice EVE Graines de Patenaille
Joseph-Marie THORENS,
conseiller municipal et secrétaire du conseil de Fondation





En préambule, rappelons que notre commune est associée avec les communes de Gy, Jussy et Meinier dans une crèche intercommunale : « Les Loupiots du Chambet ». Elle est située sur la commune de Meinier au premier étage du bâtiment collectif de l'espace intergénérationnel et est ouverte depuis avril 2012.

Dès septembre 2014, la crèche a augmenté sa capacité d'accueil en passant de 38 à 42 places. Cette augmentation a permis de répondre à la demande de nouvelles familles et a apporté plus de souplesse pour les familles déjà inscrites au niveau de la flexibilité de l'abonnement et de la facilité de passage des enfants d'un groupe à l'autre. Pour l'année 2019, le taux d'occupation des places pour l'ensemble des quatre communes a été de 95.4%, en légère augmentation par rapport à 2018.

Sur l'année, des petits Presingeois ont occupé 5,2 places sur les 6 réservées à la commune. Ce chiffre est stable en comparaison de 2018.

Comme les années précédentes, les comptes 2019 sont une fois encore équilibrés et même bénéficiaires par rapport au budget prévu. Le Conseil et le Comité, qui les ont étudiés et approuvés, ont à nouveau félicité la direction de la crèche pour son excellente gestion.

Au cours de l'année 2019, le Conseil s'est réuni trois fois (en mars pour les comptes de l'année 2018 et en juin et août pour le budget 2020, alors que le Comité s'est réuni à cinq reprises, en février, avril, juin, août et novembre, pour discuter de tous les aspects liés au bon fonctionnement de la crèche (comptes, budget et autres).

L'équipe reste stable et il y a très peu d'absentéisme, éléments qui sont une preuve de qualité d'un bon fonctionnement, de constance et de cohérence entre les membres du personnel, la direction, le comité et les familles.

Tous les deux ans, le Service d'Autorisation et de Surveillance de l'Accueil de Jour (SASA) fait une visite de surveillance des institutions de la petite enfance. Celle de notre crèche a eu lieu le 20 mai 2019 et s'est très bien déroulée. Pour preuve le dernier paragraphe de la synthèse du rapport : « De manière générale, les enfants et les parents (...) disposent d'une structure d'accueil qui offre des prestations de qualité. »

A la fin du printemps, la directrice a décidé de quitter l'institution pour la fin août, afin de poursuivre une nouvelle voie dans sa carrière professionnelle. L'ensemble du personnel, du Conseil et du Comité ont regretté ce choix, mais ils l'ont respecté en la remerciant chaleureusement pour son travail fait depuis les débuts de la crèche et en lui souhaitant le meilleur pour la suite de sa vie professionnelle.

Suite à cela, et après avoir mis une annonce dans la presse spécialisée, le Comité a reçu un certain nombre de dossiers. Pendant l'été, il a auditionné les candidates qui correspondaient le mieux au profil recherché. A la fin de ce processus, fin août, le Comité a choisi la meilleure candidate pour le poste de directrice, l'actuelle adjointe de direction.

Le 19 novembre a marqué l'institution, puisqu'elle a reçu le prix annuel de l'entreprise formatrice pour le pôle « Santé-Social ». Il est organisé par l'OFPC et voici ce qu'il en dit : « Depuis 2006, ce prix distingue des sociétés installées dans le canton de Genève formant

régulièrement et attentivement des apprenti-e-s, il apporte la visibilité et la reconnaissance que mérite leur investissement – en temps, en énergie et en compétences – et met en valeur la haute qualité de leur formation. ». C'est une belle récompense pour l'ensemble du personnel de la crèche.

Dans le cadre du projet pédagogique, les enfants sortent tous les jours, sauf si la météo est extrême, et sont sensibilisés à différents thèmes. Le projet de cette année a été « l'art n'a pas d'âge » qui a abordé l'importance de la créativité en imaginant des solutions originales face à une situation problématique. L'idée était de partager avec les habitants de la commune et d'enrichir le regard de chacun sur le petit enfant. Cela a abouti à l'élaboration d'œuvres originales mettant en avant la singularité de chacun dans le collectif et le projet s'est terminé par une exposition à la galerie « Le coin du centre » de Meinier.

Enfin, différentes activités et fêtes avec les parents, le jardin d'enfants ou la ludothèque sont organisées tout au long de l'année comme la réunion de parents, les petits-déjeuners, un petit festival Black Movie, le carnaval, l'Escalade, Noël et encore la fête du Bonhomme Hiver.

N'hésitez pas à consulter le site internet de la crèche pour de plus amples renseignements : www.lesloupiotsduchambet.ch

Blaise Loup,
membre du Comité et du Conseil du GIPE



Le Conseil municipal s'est réuni à 9 reprises. Voici la liste des principaux sujets traités durant cette année, ainsi que les décisions et délibérations prises par le Conseil municipal :

21 janvier

Par 9 voix pour, 1 abstention et 0 voix contre, le Conseil municipal accepte le principe d'augmenter la surface brute de plancher de 12% du projet de développement villageois.

25 février

Résolution relative à l'augmentation de 12% de la surface brute de plancher (SBP) dans le PLQ 30147 - projet de Développement du village - soit de passer de 13'896 m² à 15'587 m², conditionné par le fait qu'aucune autre augmentation ne sera demandée dans le futur. Approuvée par 9 oui, 0 non et 1 abstention.

Délibération relative à la modification du règlement sur l'encouragement à la mobilité douce en vélo à assistance électrique. Approuvée à l'unanimité.

Délibération relative au transfert de la parcelle 2582 (triangle à l'entrée du village) du patrimoine financier au patrimoine administratif. Approuvée à l'unanimité.

25 mars

Le Conseil municipal accepte d'ouvrir le débat avec la coopérative Quercus sur l'octroi d'un éventuel prêt sans intérêt jusqu'à un montant maximum de Fr. 20'000 par 6 oui, 2 non et 1 abstention.

Délibération relative à l'ouverture d'un crédit de Fr. 5'750'000.- pour la rénovation des dépendances de la Ferme Gallay (parcelle 2552), comprenant six appartements, une salle d'événement et deux salles de réunion. Approuvée par 8 oui, 0 non et 1 abstention.

29 avril

Présentation des comptes 2018.

Délibération relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2019 de 9'000 F destiné à l'élaboration d'un Agenda 21 communal. Approuvée par 9 oui, 0 non et 1 abstention.

13 mai

Approbation, à l'unanimité, du compte-rendu financier de l'exercice 2018, ainsi que du compte de fonctionnement 2018 pour un montant de Fr. 3'503'509.18 aux charges et de Fr. 4'244'104.11 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Fr. 740'594.93.

Approbation, à l'unanimité, du compte d'investissement 2018 pour un montant de Fr. 2'628'015.37 aux dépenses et Fr. 295'044.75 aux recettes, les investissements nets s'élevant à Fr. 2'332'970.62.

Approbation, à l'unanimité, du bilan au 31 décembre 2018 totalisant à l'actif et au passif un montant de Fr. 66'626'752.68.

Approbation, à l'unanimité, des crédits budgétaires supplémentaires 2018 pour un montant total de Fr. 483'809.15. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

Approbation, à l'unanimité, en application de la LBCGe, du transfert de 1977 actions détenues par la commune du patrimoine administratif au patrimoine financier.

17 juin

Délibération relative à l'ouverture d'un crédit de Fr. 780'000.- pour la rénovation de la toiture de l'immeuble 17-21 Louvière, sis sur la parcelle communale no 2093. Approuvée à l'unanimité.

9 septembre

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer les fonds communaux pour la période 2019-2025 selon la recommandation de la commission de l'aménagement du territoire du 28 août 2019.

Nomination des présidents et vice-président-e-s du local de vote pour 2020.

28 octobre

Présentation du budget 2020.

11 novembre

Approbation, par 9 oui et 1 non :

du budget de fonctionnement 2020 pour un montant de Fr. 3'839'242.- aux charges et de Fr. 3'844'002.- aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Fr. 4'760.- présumés.

du taux des centimes additionnels pour 2020 à 40 centimes.

Approbation à l'unanimité :

du taux de dégrèvement à 50% de la taxe professionnelle communale pour l'année 2020

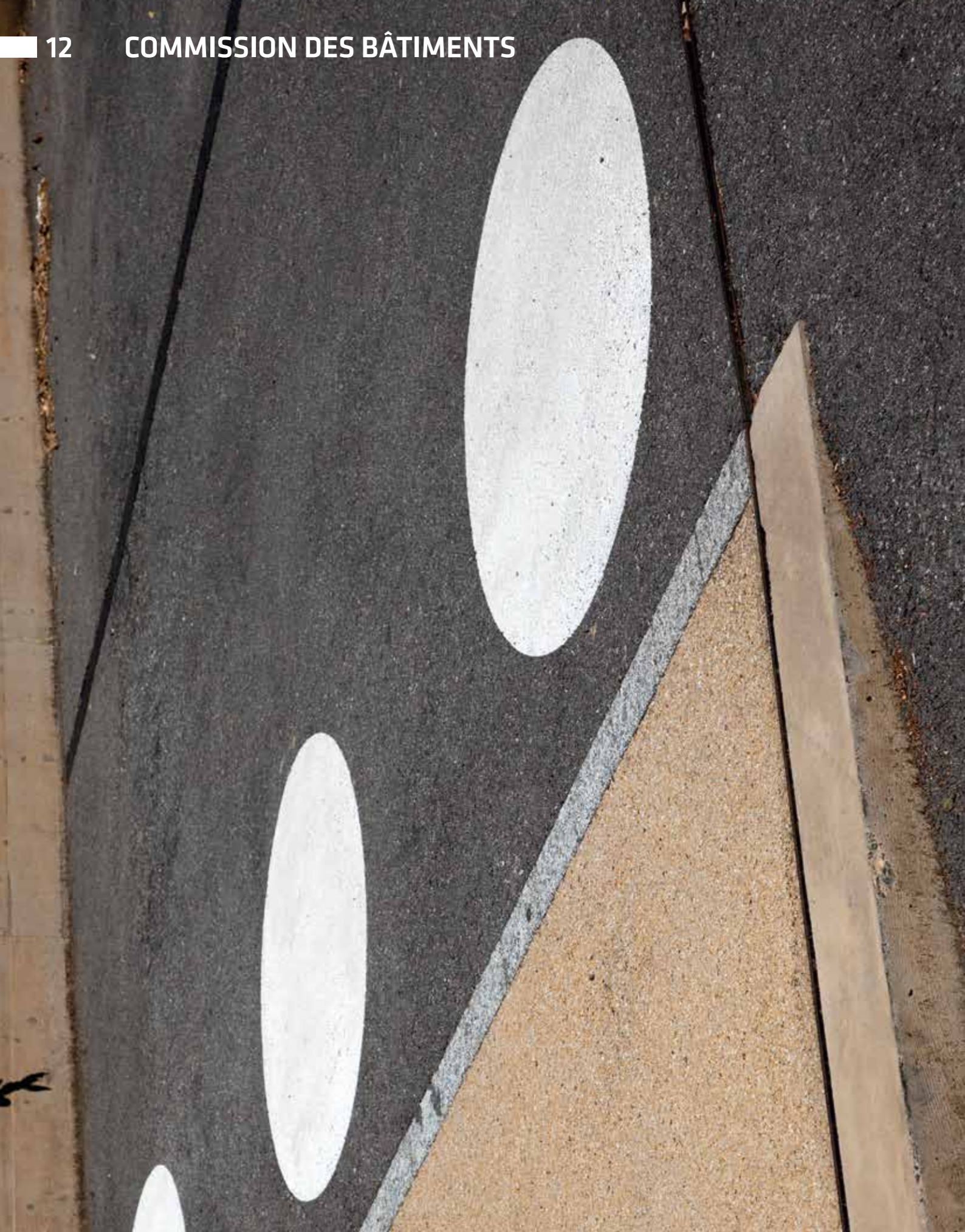
du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2020 à Fr. 30.-.

Délibération relative à l'ouverture d'un crédit de Fr. 47'200.- destiné au versement de la contribution annuelle au fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU). Approuvée à l'unanimité.

Délibération relative aux nouveaux statuts du GIAP. Approuvée à l'unanimité.

Martine Gremion Engeler
secrétaire





Le rapport administratif de l'exercice 2019 clôture le travail fourni durant cette législature. Excellente raison pour dresser, en sus du suivi annuel, le bilan des axes principaux déclinés en début de législature sur notre feuille de route :

- 1) Rénovation de l'immeuble du 2-10 Cordonnières
- 2) Rénovation de la Mairie de Presinge
- 3) Rénovation des dépendances de la ferme Gallay
- 4) Rénovation de la toiture du 17-21 Louvière (ajout en cours)

Pour mémoire, en décembre 2018, les conseillers municipaux avaient validé l'engagement d'une rénovation des dépendances de la ferme Gallay. C'est donc tout naturellement que les membres de la commission des bâtiments ont entamé l'exercice 2019 avec en perspective la présentation et le vote d'un crédit d'investissement. Nous avons donc travaillé de concert avec M. Rolf Haidinger, architecte en charge du projet, afin de préciser les contours de cette importante rénovation. De plus, les commissions des bâtiments et des finances se sont rencontrées afin d'établir la faisabilité et l'impact financier sur la commune de cet investissement conséquent.

Le 25 mars 2019, le conseil municipal a approuvé le crédit de construction relatif à l'assainissement et à la transformation des dépendances de la ferme Gallay. Cette étape déterminante a marqué l'entame de nouvelles discussions portant sur la préparation et les conditions du concours d'architecte. Durant cette phase, un planning plus précis du chantier a été établi et les coûts des intervenants ont été affinés, pour permettre son commencement au début de l'année 2020.

Ce projet au long cours, élaboré par M. Ferdinand Le Comte il y a plus de quinze ans, prendra forme ces prochains mois.

Toujours en 2019, alors que notre attention se portait sur le projet des dépendances de ferme Gallay, la remise en état de la toiture de l'immeuble du 17-21 Louvière s'est imposée comme une priorité dans l'agenda des rénovations. Les importantes infiltrations d'eau dues à une toiture en triste état ont décidé le conseil municipal à voter rapidement un crédit d'investissement. Suite aux recommandations du centre ornithologique, les travaux ont pu débuter à la fin de l'année 2019. Le chantier s'est poursuivi en 2020. Une nouvelle couverture pour un bâtiment relativement récent, certes, mais dont les infiltrations impactaient lourdement les habitants. La bonne gestion du chantier et le choix d'un échafaudage complet ont permis l'avancement significatif des travaux.

S'agissant du bilan de notre feuille de route :

La rénovation de l'immeuble du 2-10 Cordonnières a été une belle réussite, tant sur le plan architectural qu'énergétique. Le crédit d'investissement et le calendrier ont été parfaitement respectés. Cet immeuble offre désormais une nouvelle allure au centre villageois.

Concernant la rénovation de la Mairie de Presinge, les péripéties ont été nombreuses. Il a fallu surmonter des problématiques qualitatives, architecturales et financières. Le suivi des travaux de finitions post-réouverture du bâtiment a largement impacté le quotidien du personnel administratif. Après cette cure de jouvence, la

Mairie fait désormais l'objet d'abondants compliments. Un bâtiment administratif bien équipé, au service de la population comme de ses utilisateurs !

Enfin, la commission des bâtiments s'est également penchée sur le devenir du logement situé à la route de la Louvière 7. Plusieurs pistes ont été abordées dans le cadre de nos séances. Il appartiendra aux nouveaux conseillers de poursuivre cette réflexion.

Demeurent encore de nombreux autres dossiers, parmi lesquels la rénovation de la toiture de l'immeuble du 5 chemin des Cordonnières, la transformation de la salle polyvalente et de l'accueil du parascolaire, l'auberge communale et enfin l'agrandissement du cimetière. Cette liste est non exhaustive.

Le paysage architectural de la commune de Presinge a entamé sa mue. Les chantiers ont été multiples et de nature variée. Notre Exécutif s'est montré tenace pour en assurer le suivi et investi face aux nombreuses contraintes. Ces rénovations amorcent le futur développement villageois en lui conférant des bases solides. Les investissements consentis étaient nécessaires. Ils ont permis d'améliorer le quotidien des Presingeois, tant du point de vue locatif, administratif que dans la réalisation des aménagements extérieurs. Ils assurent un bon horizon patrimonial à Presinge avant la grande étape du projet de développement villageois.

Durant cette législature, nombre des dossiers de rénovations mentionnés dans ce rapport ont pu être présentés au conseil municipal grâce à l'analyse financière précieuse de M. Jean-François Beausoleil et celle du président de la commission des finances, M. Jacques-André Romand.

Je remercie vivement l'Exécutif, le personnel administratif, les membres de la commission des bâtiments et du conseil municipal ainsi que tous les Presingeois pour cet exercice législatif. La concrétisation de toutes ces rénovations est une belle satisfaction !

Pierre Coppo,
président



COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT VILLAGEOIS

Du fait que le règlement du Plan localisé de quartier (PLQ) est sous enquête technique auprès des services de l'Etat, la commission n'a fait que deux séances durant l'année 2019.

La première séance a été tenue le 7 janvier, le sujet principal était de préparer une résolution pour le Conseil municipal sur une augmentation de la surface brute de plancher de 12% du PLQ, passant de 13'896 m² à 15'587 m². Cette augmentation a été proposée et argumentée par les coopératives, afin de leur permettre de mieux équilibrer leur plan financier. Après un débat, la commission a donné un préavis favorable à la résolution. Celle-ci a été présentée et votée par le Conseil municipal lors de sa séance du 21 janvier 2019.

La seconde séance nous a réunis le 28 août en vue de répartir et d'attribuer les fonds communaux pour la période 2019-2025. Ils sont composés de 4 parcelles avec une surface totale de 116'770 m². Après discussion et en accord avec le règlement, nous avons convenus de réattribuer les mêmes parcelles aux mêmes agriculteurs que lors de la précédente période, étant entendu qu'ils en avaient fait la demande au préalable par écrit.

Ce préavis favorable a été soumis au Conseil municipal lors de sa séance du 9 septembre 2019 et l'a accepté à l'unanimité des personnes présentes ce soir-là.

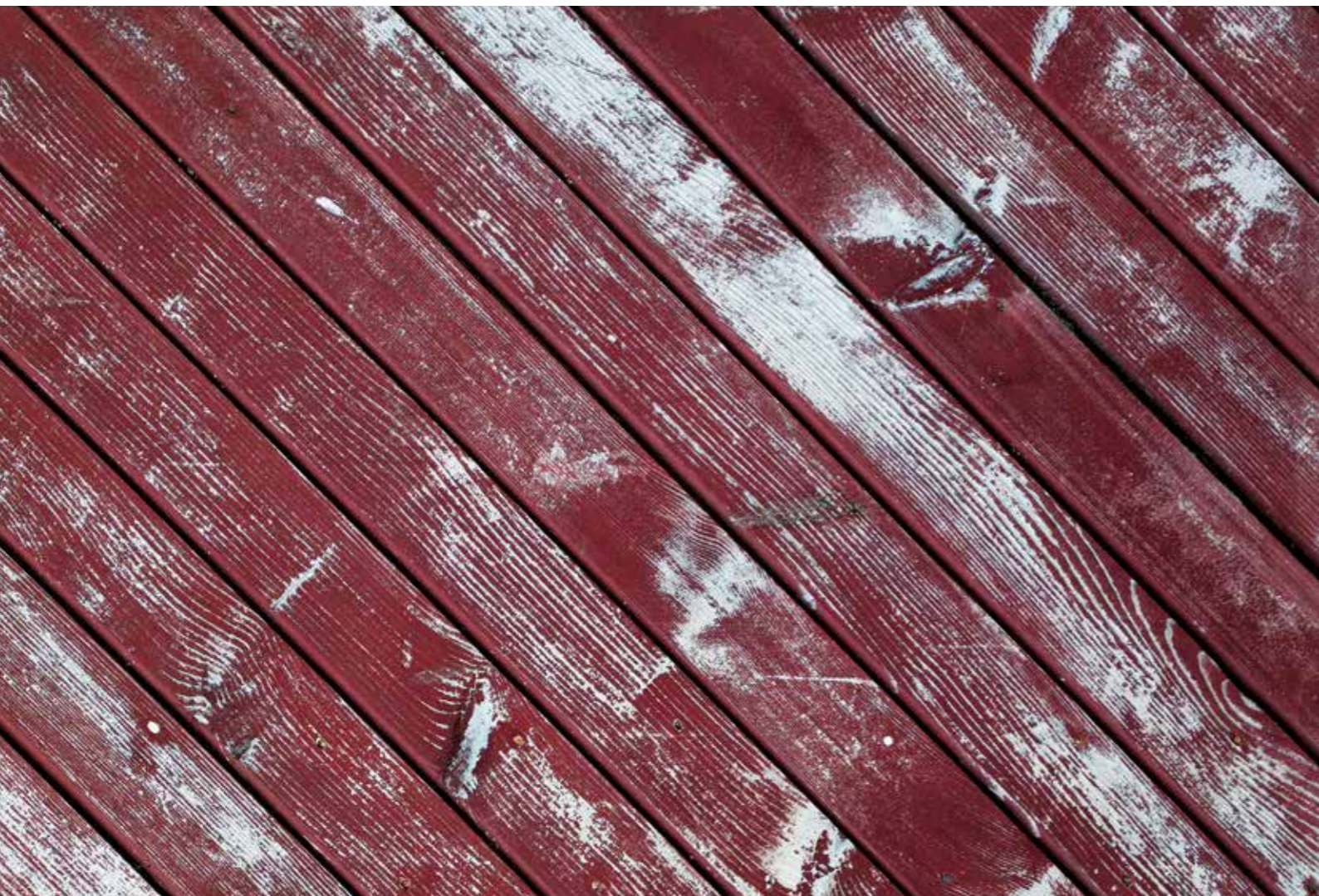
Avec ces quelques lignes, vous lisez mon dernier rapport de commission. En effet, après 13 années comme conseiller

municipal, j'ai décidé de ne pas me représenter lors des élections municipales du 15 mars 2020.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement chaque membre de cette commission pour leur disponibilité quand les séances ont été parfois agendées dans des délais très courts, pour les discussions et les débats toujours tenus dans l'écoute et le respect de l'autre et pour la confiance qu'ils m'ont témoignée pendant ces cinq années de présidence.

Blaise Loup,
président





L'année 2019 a débuté tout en douceur avec deux concerts de musique classique : le premier nous a fait voyager en Argentine autour d'un piano et d'un bandonéon, tandis que le deuxième nous a fait vibrer sous les cordes du quintet pour 2 violoncelles.

Le printemps est resté fidèle au Festival International du Film des Droits humains ainsi qu'à Maulde Coutau qui nous a proposé cette année une pièce très poétique autour d'histoires d'amour.

L'hiver s'est achevé avec la 45ème course de Presinge sous le soleil.

Le dimanche 19 mai, la deuxième édition de la «Balade transfrontalière» a eu lieu. Promeneurs et cyclistes ont pu découvrir ou redécouvrir les sentiers des communes avoisinantes. Cette année, trois boucles étaient proposées afin de satisfaire même les petits marcheurs. Des stands pour se restaurer et s'abreuver permettaient de faire des pauses au gré des envies et de la météo parfois un peu capricieuse. Magnifique ambiance et grand succès.

Le théâtre s'est invité à la salle communale pour les classes des écoles de Gy et Presinge. La troupe «Pourquoi» proposa aux enfants des écoles, mais également du village la pièce «Et si on racontait une histoire». Cette pièce, jouée par deux comédiennes, Pauline Bottone-Le Comte et Anouck Scipioni-Mettaz rencontra un vif succès auprès de tous.

La fête du 1er août fût animée cette année par la Fanfare Revuelta. Celle-ci égaya la soirée dès les repas. Sourires garantis. Le jeune manifestant pour le climat, Quentin Knight, nous fit le plaisir d'être l'orateur de cette soirée. La jeune Pénélope Rossi a eu le privilège de lire à l'assemblée le Pacte de 1291. Puis, au son des musiciens de la Fanfare le feu de joie fut embrasé.

L'automne a été également riche en manifestations. En effet, dès septembre un groupe de musiciens Klezmer divertit la rentrée.

Puis, nous avons accueilli Rémy Villemin, professeur de géographie, pour une conférence passionnante sur une partie du Tibet, le Mustang (royaume niché au cœur de l'Himalaya).

Début novembre, une nouvelle édition de Presin'Jeux a eu lieu. La formule a été un peu modifiée cette année afin d'accueillir un public plus large. Un simple apéritif a été proposé à la place d'un repas sur inscription et la soirée a débuté plus tôt afin que les plus jeunes puissent se joindre à nous et découvrir de nouveaux jeux de société. Cette édition a remporté un beau succès.

La fête de l'Escalade aussi a modifié son déroulement. La soupe a été servie au chaud à la buvette de la salle communale, au grand plaisir de tous. La marmite a, quant à elle, remporté un vif succès comme d'habitude.

La commune a revêtu ses habits d'hiver avec la décoration traditionnelle de ses splendides sapins de Noël, et les lampadaires se sont vus coiffés de décorations lumineuses.

Lors du Noël communal, les élèves de la commune ont réchauffé l'église par de magnifiques chants. Le Père Noël, attiré par ces belles mélodies, est venu offrir un petit présent à chacun avant que tout le monde se retrouve à la salle communale pour un apéritif dinatoire.

Tous ces événements ne pourraient avoir lieu sans la présence et

l'aide précieuse de multiples personnes. Tout d'abord, mon collègue Rémy Durafour, toujours présent à mes côtés, ainsi que Monsieur le Maire Serge Broquard. Mais également les secrétaires de la mairie sans qui rien ne serait possible, Monsieur Gérald Bésomi pour sa disponibilité et sa bonne humeur ainsi que les cantonniers toujours prêts à donner un coup de main, particulièrement cette année avec la mise en place des décorations des lampadaires. Je n'oublie pas Madame Hochstrasser de la paroisse, bien entendu.

Un immense merci à Madame Michèle Loup qui, chaque année, m'aide à trier et choisir les décorations des sapins de Noël, et bien sûr, au Père Noël, qui nous rend fidèlement visite.

L'an prochain, une nouvelle législature verra le jour et de ce fait, une nouvelle commission des manifestations reprendra le flambeau.

Je souhaite aux nouveaux membres autant de plaisir que j'en ai eu durant ces 5 années.

Patricia Velati-Thiriet,
présidente





La commission s'est réunie à quatre reprises dans le but d'organiser les activités qui ont eu lieu durant l'année 2019, mais également dans le but de répartir le budget important prévu par la commune pour l'aide sociale.

Budget de l'aide sociale :

La commune souhaite soutenir le travail d'associations suisses et étrangères et apporte également une aide financière de façon ponctuelle lors de situations spécialement dramatiques en Suisse et dans le monde (par exemple: Chaîne du bonheur).

Activités organisées par la commission :

Les marches des Entr'Aînés sont organisées, en collaboration avec Mme I. Schierz, tous les premiers mercredis du mois. En janvier et février, elles sont remplacées par des activités d'intérieur proposées, bien entendu, à tous les aînés. Ainsi, le 9 janvier, la projection d'un film léger mais touchant a été suivie d'un goûter avec des couronnes des rois.

Le 6 février, nous avons organisé un repas canadien. La vingtaine de participants s'est appliquée pour apporter des mets délicieux et tout cela dans une excellente ambiance.

Durant les premiers mercredis des mois de mars, avril et mai, les aînés se sont promenés dans notre campagne avoisinante. Ces marches d'une bonne heure à pas tranquilles se terminent toujours avec des gâteaux faits maison et des tasses de thé à la buvette de la salle communale.

Le 21 mai nous avons réuni tous les enseignants et Mme Elliott, la directrice d'établissement, autour d'un repas. C'est l'occasion de les remercier pour leur excellent travail et pour leur bonne collaboration avec la Mairie.

Le mardi 11 juin, nous avons fêté la fin de l'école primaire avec la classe de 8P de M. Maury. La petite équipe est partie à l'aventure avec un rallye à vélo. Les enfants ont ensuite préparé un repas dont ils se sont régalés.

La marche des Entr'Aînés du 5 juin, la dernière avant l'été, a débuté par une traversée du lac en Mouette direction la Perle du Lac, puis balade jusqu'au Jardin Botanique,



repas sur la terrasse du restaurant, visite du lieu et retour.

La fête des promotions du 29 juin a eu lieu cette année à Gy. Nous avons eu une très belle journée.

Au mois de septembre, nous avons prévu une sortie pour les jeunes avec une visite guidée du CERN suivie d'un accrobranche au Parc des Evaux. Malheureusement, cette sortie a finalement dû être annulée faute d'un nombre suffisant d'inscriptions.

La sortie annuelle des aînés a eu lieu cette année le 8 octobre. Nous nous sommes rendus au Palais Fédéral à Berne où nous avons été accueillis de façon très amicale et intéressante par Madame la future Conseillère aux Etats, Liza Mazzone. Elle nous a tout d'abord fait visiter le Palais puis nous avons pu profiter d'un bon échange avec elle, confortablement assis dans la salle du Conseil National. S'en est suivi un repas à ses côtés.

La dernière marche de l'année a eu lieu le 6 novembre puisque le mois de décembre est réservé au repas de Noël des Aînés. Pour cette occasion, les élèves de l'école ont

réalisé de belles décorations pour la salle et pour les tables et ils nous ont offert de très beaux chants de Noël accompagnés par les enseignants de classe et de musique. M. Vidonne, traiteur, avait préparé un délicieux repas.

Je tiens à remercier tous les membres de la commission, les membres de l'exécutif, tous les collaborateurs de la Mairie, les enseignants ainsi que Mme Schierz.

Ces activités participent au maintien des liens sociaux entre les habitants de notre village, ce qui me tient à cœur, et ne pourraient être organisées sans la bonne collaboration de toute cette équipe.

Emmanuelle Spinedi,
présidente

CULTURE

Statistiques Bibliobus 2019

Inscriptions Adulte :	5
Inscriptions Jeunesse :	6
Nombre de tournées :	12
Prêts/Adulte :	451 (118 en 2018)
Prêts/Jeunesse :	1220 (639 en 2018)
Fréquentation :	310 (222 en 2018)
Nb de Pers./Tournée :	25.8

TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS (TPG)

Bilan de l'aide communale 2019

Nouveaux abonnements :	11
Renouvellement :	78

ACTION SOCIALE

Action Trois Chêne pour l'Emploi
 Permanence ouverte aux Presingeois
 Chemin de la Montagne 136
 1224 Chêne-Bougeries
 022 348 45 72
 contact@action3chene.com

Nombre de visites pour la commune de Presinge en 2019 : 4 (3 en 2018) Au total, 4778 visites de cette permanence sur l'ensemble des 11 communes (Arve et Lac) concernées (4639 en 2018).

DECHETS

Déchets produits par la commune en 2019 (en tonnes)

Alu & Fer blanc :	1.03 (t)
Objets encombrants :	19.9 (t)
Ordures ménagères :	177.11 (t)
Papier :	33.7 (t)
PET :	3.19 (t)
Verre :	21.62 (t)

MEDAILLES DE CHIENS

Durant l'année 2019, l'administration communale a délivré 59 marques de contrôle (médailles de chiens) aux propriétaires de chiens résidant sur le territoire de la commune.

VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Bilan de l'aide communale à la mobilité douce

Durant l'année 2019, l'administration communale a subventionné l'achat de 8 vélos à assistance électrique (26 en 2018)

ETAT CIVIL

Statistiques 2019

Naissances sur la commune :	0
Reconnaissances :	0
Mariages célébrés à Presinge :	0
Partenariats :	0
Demande de naturalisation :	0
Décès :	14

RAMASSAGE DES TEXTILES 2019

Coordination pour la récupération des textiles à Genève (Centre social protestant)

Poids en Kg : 5220



Le 23 janvier 2020, notre véhicule de première intervention Mercedes 411, que nous avons depuis 2002 et qui était équipé d'une pompe haute pression avec 500 litres d'eau et un débit de 50 litres / minute, a été remplacé par un véhicule tonne-pompe léger Iveco 4x4 qui nous permet de pouvoir accéder sur tout le territoire communal y compris les chemins agricoles.

Le véhicule est équipé d'une pompe permettant un débit de plus de 1'500 litres/minute et un réservoir de 1'000 litres, de nombreux compartiments pour le matériel, ce qui nous permet de pouvoir assumer au mieux nos missions.

Il nous permet de transporter 6 pompiers dans des conditions sécuritaires. Pour les interventions nocturnes, il est équipé d'un mât d'éclairage avec 4 lampes LED d'une puissance de 45 W

Notre ancien véhicule a été revendu à la compagnie de Meinier. Après diverses modifications, il est prêt pour une deuxième vie chez les pompiers.

Laurent Rellstab,
commandant du GILS

Vu la situation très particulière de ce printemps 2020 due au Covid-19, la commission des finances n'a pas pu se réunir pour préparer les comptes 2019 avec l'exécutif communal. Ces derniers ainsi que les crédits budgétaires supplémentaires 2019 n'ont pas fait l'objet d'une approbation par délibération des conseils municipaux. Après vérification et approbation de l'organe de révision, ANCA Fiduciaire SA et l'exécutif communal, les comptes 2019 ont été envoyés aux conseillers municipaux et au département de la cohésion sociale, en charge des communes, pour validation.

Les comptes sont aujourd'hui effectués selon le modèle comptable harmonisé (MCH2), que notre secrétaire générale maîtrise parfaitement.

Les comptes 2019 de la commune de Presinge bouclent sur un excédent de revenus du compte de résultat de 377'687.08 F. Les charges de l'exercice 2019 s'élèvent à 3'176'987.09 F et les revenus à 3'554'674.17 F.

Ce résultat plus élevé que prévu au budget s'explique principalement par des charges de biens et services inférieures de 213'280.52 F.

Les impôts des personnes physiques contribuent à hauteur de 2'132'000 F aux revenus, lesquels s'élèvent au total à 3'554'674.17 F, soit environ 60% des revenus.

Les principales dépenses sont toujours les charges administratives et les groupements de la Petite enfance. Ils subissent des augmentations qui restent sous contrôle.

Au vu des nombreux investissements pour ces prochaines années (rénovation des dépendances de la ferme Gallay, projet de développement villageois), l'exécutif doit rester vigilant à la gestion des charges.

L'exécutif remercie le travail de Madame Radice et de la fiduciaire Chavaz SA pour la bonne préparation des comptes 2019.

Serge Broquard,
maire



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES 2019
A L'ATTENTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PRESINGE

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune de Presinge, comprenant le bilan, le compte de résultat, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité des magistrats communaux

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe aux magistrats communaux. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, les magistrats communaux sont responsables de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2019 arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous avons constaté qu'il avait été développé et documenté par écrit un système de contrôle interne et ses procédures relatifs à l'établissement des comptes annuels. Cependant, nous n'avons pas pu vérifier s'il était appliqué dans les activités quotidiennes de la commune étant donné qu'il n'est pas encore en place et qu'il n'a pas encore été validé, ni approuvé par les magistrats communaux.

Selon notre appréciation, le système de contrôle interne n'est pas conforme à la loi suisse, ce qui explique que nous ne puissions confirmer l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels.

A l'exception de la remarque présentée au paragraphe précédent, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 24 avril 2020

ANCA FIDUCIAIRE S.A.



Guy-Olivier Rombaldi
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Alexis Picca
Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels comprenant :
- Bilan
 - Compte de résultat
 - Compte des investissements
 - Tableau des flux de trésorerie
 - Annexe

ACTIF	66 626 752,68	67 924 952,27
Patrimoine financier	60 619 452,45	61 788 921,76
Disponibilités et placements à court terme	5 590 661,10	6 850 459,55
Créances	2 080 147,47	1 541 521,66
Actifs de régularisation	38 419,70	154 675,92
Marchandises, fournitures et travaux en cours	27 650,00	0,00
Placements financiers	482 365,75	487 308,50
Immobilisations corporelles PF	52 400 208,43	52 754 956,13
Patrimoine administratif	6 007 300,23	6 136 030,51
Immobilisations corporelles du PA	5 621 913,98	5 718 084,26
Participations, capital social	289 616,25	289 616,25
Subventions d'investissements	95 770,00	128 330,00
PASSIF	66 626 752,68	67 924 952,27
Capitaux de tiers	9 133 652,10	10 054 164,61
Engagements courants	0,00	40 145,10
Passifs de régularisation	283 092,82	302 572,23
Provisions à court terme	302 685,00	349 317,00
Engagements financiers à long terme	8 063 000,00	8 843 000,00
Provisions à long terme	34 744,00	27 000,00
Engagements envers les financements spéciaux et des fonds de capitaux de tiers	450 130,28	492 130,28
Capital propre	57 493 100,58	57 870 787,66
Financements spéciaux, engagements et avances	2 361 095,12	2 361 095,12
Fonds enregistrés comme capital propre	33 729,20	33 729,20
Excédent/découvert du bilan	55 098 276,26	55 475 963,34

ADMINISTRATION GENERALE

TOTAL DES CHARGES	796 237,65	1 100 641,00	1 022 860,60
TOTAL DES REVENUS	14 995,55	5 750,00	32 763,60

Conseil municipal et Exécutif

TOTAL DES CHARGES	128 688,95	157 592,00	156 003,45
Charges de personnel	110 099,15	120 342,00	113 189,35
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	18 589,80	37 250,00	42 814,10

SERVICES GÉNÉRAUX

TOTAL DES CHARGES	667 548,70	943 049,00	866 857,15
TOTAL DES REVENUS	14 995,55	5 750,00	32 763,60
Charges de personnel	485 608,20	553 860,00	544 227,90
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	167 173,70	248 000,00	186 016,85
Amortissements du patrimoine administratif	1 430,00	125 250,00	120 580,00
Charges de transfert	13 336,80	15 939,00	16 032,40
Taxes	0,00	0,00	25 236,15
Revenus divers	406,35	0,00	0,00
Revenus financiers	6 340,00	5 750,00	7 527,45
Revenus extraordinaires	8 249,20	0,00	0,00

ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE

TOTAL DES CHARGES	159 908,53	156 145,00	100 777,81
TOTAL DES REVENUS	11 475,40	8 200,00	6 575,73

Questions juridiques

TOTAL DES CHARGES	9 471,60	13 530,00	11 077,95
TOTAL DES REVENUS	3 180,00	2 000,00	2 310,00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	36,00	200,00	0,00
Charges de transfert	9 435,60	13 330,00	11 077,95
Taxes	3 180,00	2 000,00	2 310,00

Service du feu

TOTAL DES CHARGES	142 124,35	132 491,00	80 320,20
TOTAL DES REVENUS	8 295,40	6 200,00	4 265,73
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	17 809,60	9 500,00	2 006,25
Charges de transfert	124 314,75	122 991,00	78 313,95
Revenus de transfert	8 295,40	6 200,00	4 265,73

Défense

TOTAL DES CHARGES	8 312,58	10 124,00	9 379,66
Charges de transfert	8 312,58	10 124,00	9 379,66



FORMATION

TOTAL DES CHARGES	161 429,50	203 557,00	198 392,70
TOTAL DES REVENUS	34 222,50	52 408,00	49 397,37

Scolarité obligatoire

TOTAL DES CHARGES	161 429,50	203 557,00	198 392,70
TOTAL DES REVENUS	34 222,50	52 408,00	49 397,37
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	109 076,50	125 662,00	111 425,40
Amortissements du patrimoine administratif	0,00	14 500,00	14 167,30
Charges de transfert	52 353,00	63 395,00	72 800,00
Taxes	23 569,50	42 432,00	37 464,12
Revenus de transfert	10 653,00	9 976,00	11 933,25

CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISES

TOTAL DES CHARGES	155 365,69	195 437,00	146 399,65
TOTAL DES REVENUS	3 255,80	1 450,00	3 597,00

Culture, autres

TOTAL DES CHARGES	81 231,70	110 853,00	79 598,15
TOTAL DES REVENUS	3 255,80	1 450,00	597,00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	50 633,45	80 300,00	52 668,35
Charges de transfert	30 598,25	30 553,00	26 929,80
Taxes	3 255,80	1 450,00	597,00

Sports et loisirs

TOTAL DES CHARGES	74 133,99	84 584,00	66 801,50
TOTAL DES REVENUS		0,00	3 000,00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	51 912,44	64 084,00	52 071,85
Charges de transfert	22 221,55	20 500,00	14 729,65
Taxes	0,00	0,00	3 000,00

SECURITE SOCIALE

TOTAL DES CHARGES	358 572,38	435 765,00	395 152,85
-------------------	------------	------------	------------

Famille et jeunesse

TOTAL DES CHARGES	278 497,33	353 329,00	319 697,40
Charges de transfert	278 497,33	353 329,00	319 697,40

Chômage

TOTAL DES CHARGES	276,00	300,00	368,00
Charges de transfert	276,00	300,00	368,00

Aide sociale et domaine de l'asile

TOTAL DES CHARGES	11 799,05	12 136,00	11 887,45
Charges de transfert	11 799,05	12 136,00	11 887,45

Domaine social, non mentionné ailleurs

TOTAL DES CHARGES	68 000,00	70 000,00	63 200,00
Charges de transfert	68 000,00	70 000,00	63 200,00

TRANSPORTS

TOTAL DES CHARGES	198 212,90	176 031,00	162 745,05
TOTAL DES REVENUS	32 538,00	15 000,00	22 000,00

Circulation routière

TOTAL DES CHARGES	144 844,90	137 650,00	131 193,05
TOTAL DES REVENUS	24 788,00	15 000,00	22 000,00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	129 455,85	104 600,00	98 054,00
Amortissements du patrimoine administratif	11 500,00	29 250,00	29 250,00
Charges de transfert	3 889,05	3 800,00	3 889,05
Revenus de transfert	24 788,00	15 000,00	22 000,00

Transports publics

TOTAL DES CHARGES	34 618,00	30 881,00	28 052,00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	11 520,00	10 600,00	6 570,00
Charges de transfert	23 098,00	20 281,00	21 482,00

Transports, autres

TOTAL DES CHARGES	18 750,00	7 500,00	3 500,00
TOTAL DES REVENUS	7 750,00	0,00	0,00
Charges de transfert	18 750,00	7 500,00	3 500,00
Revenus de transfert	7 750,00	0,00	0,00



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

TOTAL DES CHARGES	321 996,63	418 673,00	363 780,67
TOTAL DES REVENUS	74 316,98	79 800,00	76 118,85

Approvisionnement en eau

TOTAL DES CHARGES	6 936,30	8 900,00	6 936,30
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	6 936,30	8 900,00	6 936,30

Traitement des eaux usées

TOTAL DES CHARGES	145 379,35	160 770,00	121 141,35
TOTAL DES REVENUS	64 702,25	72 500,00	68 094,65
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	45 809,35	45 700,00	7 958,15
Amortissements du patrimoine administratif	99 570,00	115 070,00	113 183,20
Revenus de transfert	64 702,25	72 500,00	68 094,65

Gestion des déchets

TOTAL DES CHARGES	141 427,23	136 603,00	139 806,42
TOTAL DES REVENUS	7 114,73	6 300,00	7 224,20
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	122 670,93	117 700,00	120 903,37
Amortissements du patrimoine administratif	18 500,00	18 500,00	18 500,00
Charges de transfert	256,30	403,00	403,05
Taxes	7 114,73	6 300,00	7 224,20

Protection de l'environnement, autres

TOTAL DES CHARGES	18 853,75	29 400,00	18 396,60
TOTAL DES REVENUS	2 500,00	1 000,00	800,00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	16 588,75	27 500,00	16 421,60
Charges de transfert	2 265,00	1 900,00	1 975,00
Taxes	2 500,00	1 000,00	800,00

Aménagement du territoire

TOTAL DES CHARGES	9 400,00	83 000,00	77 500,00
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	9 400,00	7 000,00	1 500,00
Amortissements du patrimoine administratif	0,00	76 000,00	76 000,00

Economie publique

TOTAL DES REVENUS	33 734,70	33 800,00	44 628,97
-------------------	-----------	-----------	-----------

Combustibles et énergie

TOTAL DES REVENUS	33 734,70	33 800,00	44 628,97
Revenus financiers	33 734,70	33 800,00	44 628,97

FINANCES ET IMPÔTS

TOTAL DES CHARGES	1 351 785,90	840 735,00	786 877,76
TOTAL DES REVENUS	4 039 565,18	3 335 923,00	3 319 592,65

Impôts

TOTAL DES CHARGES	396 098,19	73 156,00	41 359,94
TOTAL DES REVENUS	2 675 378,43	2 184 323,00	2 054 224,15
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	279 196,44	10 000,00	21 899,29-
Charges de transfert	116 901,75	63 156,00	63 259,23
Revenus fiscaux	2 673 600,34	2 184 323,00	2 132 221,10
Taxes	1 778,09	0,00	2 295,09
Revenus extraordinaires	0,00	0,00	80 292,04-

Conventions fiscales

TOTAL DES CHARGES	45 160,10	48 538,00	47 971,37
Charges de transfert	45 160,10	48 538,00	47 971,37

Péréquation financière et compensation des charges

TOTAL DES CHARGES	103 154,00	12 823,00	12 823,00
Charges de transfert	103 154,00	12 823,00	12 823,00

Administration de la fortune et de la dette

TOTAL DES CHARGES	807 373,61	706 218,00	684 723,45
TOTAL DES REVENUS	1 364 186,75	1 151 600,00	1 265 368,50
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 101,55	500,00	768,55
Charges financières	806 272,06	705 718,00	683 954,90
Revenus financiers	1 364 186,75	1 151 600,00	1 265 368,50

TOTAL GENERAL

TOTAL DES CHARGES	3 503 509,18	3 526 984,00	3 176 987,09
TOTAL DES REVENUS	4 244 104,11	3 532 331,00	3 554 674,17
	740 594,93-	5 347,00-	377 687,08-



Description	Comptes 31.12.2018	Budget 31.12.2019	Comptes 31.12.2019
Charges d'exploitation	2 697 237.12	2 821 266.00	2 493 032.19
30 Charges de personnel	595 707.35	674 202.00	657 417.25
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1 037 910.66	897 496.00	684 215.48
33 Amortissements du patrimoine administratif	131 000.00	378 570.00	371 680.50
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-
36 Charges de transfert	932 619.11	870 998.00	779 718.96
37 Subventions redistribuées	-	-	-
Revenus d'exploitation	2 831 593.46	2 341 181.00	2 317 441.29
40 Revenus fiscaux	2 673 600.34	2 184 323.00	2 132 221.10
41 Patentes et concessions	-	-	-
42 Taxes	41 398.12	53 182.00	78 926.56
43 Revenus divers	406,35	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-	-
46 Revenus de transfert	116 188.65	103 676.00	106 293.63
47 Subventions à redistribuer	-	-	-
Résultat d'exploitation	134 356.34	-480 085.00	-175 590.90
34 Charges financières	806 272.06	705 718.00	683 954.90
44 Revenus financiers	1 404 261.45	1 191 150.00	1 317 524.92
Résultat financier	597 989.39	485 432.00	633 570.02
RESULTAT OPERATIONNEL	732 345.73	5 347.00	457 979.12
38 Charges extraordinaires	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	8 249.2	-	-80 292.04
RESULTAT EXTRAORDINAIRE	8 249.2	-	-80 292.04
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT	740 594.93	5 347.00	377 687.08

TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE (TPC) 2019

Taxations de l'exercice courant (avant dégrèvement linéaire décidé par CM)*	23410
Dégrèvement linéaire selon délibération du CM (art 308C LCP)11705	- 11705
Total production 2019 enregistrée en nature 4019 (et 4009)	11705
Ce solde doit être égal à la nature 4019 (+ la nature 4009)	
Reliquat (créances) au 01.01.2019	+ 875
Irrécouvrables, remises, int. rémunérateurs	
Versements nets des contribuables	- 11922
Total des créances au 31.12.2019	658
Irrécouvrables, remises, int. rémunérateurs - Versements nets des contribuables -11922 Total des créances au 31.12.2019 =658	
Informations complémentaires	
Montant minimum de la TPC en 2019	30.-
Taux de dégrèvement pour 2019	50%
Soit le taux de dégrèvement éventuellement voté par le CM.	

*Doit être égal à la taxation à 100%, soit avant la déduction liée au taux de dégrèvement éventuellement voté par la commune sur la base de l'article 308C LCP (D 3 05).

Date délib	Objet	Durée	Statut	Fonction	Crédit voté	Soldes 31.12.2018	Dépenses 2019	Recettes 2019	Amortissements 2019	Soldes 31.12.2019
	Amélioration foncière I				1				1	
	A ssaint Chevêches				1				1	
	Salle communale				1				1	
	Pc intercom				1				1	
30.06.10/12.11.12	Assain Louvière I	30 ans	Clôturé	7206	422 900	251 113			14 650	236 463
10/29/2012	Assain rte de Presinge	30 ans	Clôturé	7206	150 000	99 654			4 920	94 734
14.12.12/15.09.14	Assain Louvière II	30 ans	Clôturé	7206	426 500	295 592			14 200	281 392
5/10/2011	Triangle	20 ans	Clôturé	6150	230 000	131 052			11 500	119 552
5/26/2014	Déchetterie	10 ans	Clôturé	7301	185 000	118 278			18 500	99 778
27.10.2014-13.11.17	Assain Louvière III	30 ans	Clôturé	7206	1 240 230	1 035 638			41 100	994 538
12/7/2015	Assain Cordonnières	30 ans	Clôturé	7206	742 000	426 805			24 700	402 105
22.06.15-05.12.16	Rénovation Mairie	20 ans	En cours	0290	2 000	2 037 750	163 772		111 250	2 090 272
6/12/2017	rénovation préau	20 ans	Clôturé	2170	290 000	283 347			14 167	269 179
10/30/2017	PLQ-Dévelop village	5 ans	En cours	7900	380 000	271 386	8 843		76 000	204 230
1/22/2018	Assain Chevêches II	40 ans	Terminé	7206	620 000	249 293	295 336		13 613	530 915
2/26/2018	Balayeuse	8 ans	Clôturé	6150	142 000	142 000			17 750	124 250
12/10/2018	Mairie parcelle 2604	30 ans	Terminé	0290	280 000	280 000			9 330	270 670
2/25/2019	Parcelle 2582 triangle			6150	1	1				1
	sous total					5 621 913	467 851		371 681	5 718 084
11/14/2016	FIDU 2017	30 ans	Clôturé	0290	42 900	41 470		1 430	40 040	
11/22/2017	FIDU 2018	30 ans	Clôturé	0290	54 300	54 300		1 810	52 490	
11/12/2018	FIDU 2019	30 ans	Terminé	0290	35 800	0	35 800		35 800	
11/11/2019	FIDU 2020	30 ans	En cours	0290	47 200	0			0	
	Actions BCGE			8600		250 115			250 115	
	Capital dotation SIG					39 000			39 000	
	COFICOGE					500			500	
	Groupement intercommunal petite enfance					1			1	
						7 513 831	6 007 299	503 651	374 921	6 136 030



MAIRIE DE PRESINGE

116 rte de Presinge
1243 Presinge

Tél: 022 759 12 52
Email: info@presinge.ch
Web: www.presinge.ch

Heures d'ouverture au public

Mardi	7h30 - 10h
Mercredi	10h - 12h30
Jeudi	16h30 - 18h
Vendredi	10h - 11h30

Impressum

Secrétariat
Commune de Presinge

Photos

Jean-Charles Rochat
Benoît Rochat

Mise en page

Expression Créative. Presinge

